

BILAN ANNUEL

Juillet 2014 - Juillet 2015

DE L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000



"Montagne de Val Haut, Clues de Barles, Clues de Verdaches" (FR9301535)

1er juillet 2015

Syndicat mixte du Massif des Monges

Rédacteur : Ambroise Mazal, chargé de mission

Sommaire

1	Préambule.....	4
1.1	Le Docob et le site Natura 2000.....	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du Docob	4
1.4	Missions de la structure animatrice.....	6
2	Gestion des habitats et espèces.....	7
2.1	Animation des contrats Natura 2000	7
2.2	Animation des MAEC.....	7
2.2.a	Elaboration du PAEC	7
2.2.b	Contractualisation des MAEC	8
2.2.c	Quelques caractéristiques des MAEC contractualisées	8
2.3	Animation de la charte Natura 2000.....	9
2.4	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	9
2.5	Animation foncière	9
3	Évaluation des incidences des projets.....	9
4	Suivis scientifiques et techniques	9
5	Information, communication, sensibilisation.....	11
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, media.....	11
5.1.a	Refonte du site internet.....	11
5.1.b	Rédaction d'articles d'information dans les bulletins municipaux.....	11
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	11
5.3	Organisations de réunions d'information ou de manifestations.....	11
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	12
5.5	Communication / Animation auprès des scolaires	12
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site.....	12
6	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	12
7	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	13
7.1	Organisation de la gouvernance du site.....	13
7.1.a	. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	13
7.1.b	. Animation de groupes de travail.....	13
7.1.c	. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	13
7.2	Gestion administrative et financière	13
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	13
8	Synthèse	13
8.1	Répartition par mission d'animation	13
8.2	Bilan et perspectives.....	15

Annexe 1 : Les habitats d'intérêt communautaire	16
Annexe 2 : cartes des habitats d'intérêt communautaire (répartition et diversité)	17
Annexe 3 : Les espèces d'intérêt communautaire	18
Annexe 4 : participation à la manifestation Fête de la Nature 2015.....	19
Annexe 5 : dépliant produit à l'issue du travail pédagogique avec la classe de Selonnet, sur le Tétralyre.....	20

1 Préambule

1.1 Le Docob et le site Natura 2000

Le site FR9301535 "Montagne de Val Haut, Clues de Barles, Clues de Verdaches" est une Zone spéciale de conservation (ZSC, relative à la Directive Habitat de l'Union européenne).

Le site a été proposé à la Commission européenne en avril 2002. Le Document d'objectifs (Docob) a été approuvé par le Comité de pilotage (Copil) en décembre 2002. La note de service préfectorale validant le Docob a été signée en novembre 2004.

Il comprend 9 communes : Auzet, Barles, Bayons, Beaujeu, La Javie, La Robine, Selonnet, Seyne-les-Alpes, Verdaches.

1.2 L'animation

Le Docob est animé depuis le 1er juillet 2013 par le Syndicat mixte du Massif des Monges (S3M). Ce présent bilan porte donc sur la seconde année calendaire d'animation sous la responsabilité du S3M.

Le président du Copil reste Roger Isoard, maire de la commune d'Auzet.

Le chargé de mission responsable de l'animation reste Ambroise Mazal. Depuis le 1er septembre 2014, celui-ci ne s'occupe plus (à mi-temps) du site "Barre des Dourbes, Cheval Blanc, Montagne de Boules", et consacre désormais 65% d'ETP à l'animation de ce site, dont 15% sont liées à des activités transversales pour le S3M (dossiers en commun tels que cette année l'élaboration du PAEC ou l'étude sur les chiroptères, gestion de l'équipe, etc). Pour ce dernier bilan, cela représente 145 jours de travail.

Il convient également de noter que le S3M dispose d'une salariée dédiée à mi-temps au site Natura 2000 ("Piégut-Venterol") et à mi-temps à des tâches transversales administratives et de communication pour l'ensemble de la structure, y compris sur les aspects Natura 2000 pouvant concerner le présent site.

Pour rappel, le site a auparavant souffert d'une vacance d'animation pendant un an et demi. L'animation était précédemment prise en charge par l'ONF, dont la convention d'animation a duré de décembre 2005 à décembre 2011. L'ONF a également été opérateur du site depuis la fin des années 1990.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Le site est d'une surface de 13 225 hectares. Il couvre deux régions biogéographiques : Alpine (33,5%) et Méditerranéenne (66,5%), et s'étale de 735 à 2 189 mètres d'altitude.

Le site comprend 21 habitats d'intérêt communautaire (c'est-à-dire inscrits à l'annexe 1 de la Directive Habitat) dont 5 habitats "prioritaires". Ces habitats couvrent 56,4% du territoire, tel que décrit ci-dessous :

Milieu naturel	Surfaces habitats d'intérêt communautaires	% Surf Totale
Pelouses	2538	19.2
Habitats rocheux	1782	13.5
Forets	538	4.15
Landes	418	3.16
Habitats combinés d'habitats d'intérêt communautaire	768	5.8
Total	6044	45.7
Habitats combinés d'habitats d'intérêt communautaire et	1413	10.7

d'habitats non communautaire		
TOTAL	7457	56.4

Les habitats d'intérêt communautaire sont listés en Annexe 1, et représentés en Annexe 2.

Considérant les caractéristiques et les états de conservation de ces habitats, les enjeux de conservation identifiés dans le Docob sont les suivants :

Type d'habitat	Enjeux
<i>Milieux ouverts et semi-ouverts (pelouses et landes)</i>	<i>Majeur</i>
Milieux forestiers	Faible
linéaires boisés	Assez fort
Milieux rocheux (éboulis, falaises, grottes)	Faible
Zones humides (marais et mares)	Modéré
Ecocomplexes riverains (cours d'eau, graviers et végétation associée)	Modéré

Le site comprend également 44 espèces inscrites à la Directive Habitat (Annexes II, IV et V), dont 17 espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'Annexe II de la Directive).

Espèces animales : 40

- insectes : 13
- batraciens : 1
- reptiles : 6
- mollusques : 1
- poissons : 3
- chauves-souris : 11
- autres mammifères : 5

Espèces végétales : 4

Les espèces d'intérêt communautaire sont listées en Annexe 03.

Considérant les habitats et espèces ayant justifiés la désignation du site Natura 2000, neuf objectifs de gestion ont été fixés de façon à prendre en compte les enjeux de conservation. Ces objectifs se déclinent en mesures opérationnelles, de la manière suivante :

Objectifs	Mesures
OBJECTIF N°1 : PRESERVATION DES ESPACES OUVERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 1-1 : Entretien des prairies par la fauche • Mesure 1-2 : Gestion pastorale conservatoire • Mesure 1-3 : Réouverture de milieux embroussaillés au bénéfice des pelouses d'intérêt communautaire

OBJECTIF N°2 : PRESERVATION DES HÊTRAIES SÈCHES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 2-1 : Incitation à la réalisation de plans simples de gestion en forêt privée • Mesure 2-2 : Maîtrise d'un écobuage respectueux des hêtraies et des Genévriers thurifères • Mesure 2-3 : Incitation à l'adaptation des aménagements forestiers en forêts publiques
OBJECTIF N°3 PRESERVATION DES PINERAIES À CROCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 3-1 : Dépressage de la régénération naturelle en faveur du Pin à crochets • Mesure 3-2 : Préservation des Pins à crochets lors des interventions d'ouverture des milieux
OBJECTIF N°4 : PRESERVATION DES FORÊTS DE PENTE ET DE RAVINS	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 4-1 : Veille et information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de l'habitat
OBJECTIF N°5 PRESERVATION DES PEUPLLEMENTS DE GENÉVRIERS THURIFÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 5-1 : Dégagement des Genévriers thurifères • Mesure 5-2 : Prévention des risques d'incendie des Genévriers thurifères • Mesure 5-3 : Maîtrise d'un écobuage respectueux des Genévriers thurifères
OBJECTIF N°6 : PRESERVATION DES TOURBIÈRES A CAREX DE DAVALL	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 6-1 : Suivi de l'état de conservation des tourbières à Laiche de Davall
OBJECTIF N°7 : PRESERVATION DES LANDES ET FRUTICEES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 7-1 : Préservation des landes à Airelle et Myrtille et de leur variante à Rhododendron par un plan global de gestion pastorale • Mesure 7-2 : Limitation de l'extension des landes à Airelle et Myrtille dans un objectif de préservation des pelouses d'intérêt communautaire. • Mesure 7-3 : Préservation des landes à Genévrier nain • Mesure 7-4 : Préservation des landes à Genévrier commun
OBJECTIF N°8 : PRESERVATION DES RIPISYLVES ET DES FOURRÉS ET BOIS DES BANCS DE GRAVIERS	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 8-1 : Information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de ces habitats
OBJECTIF N°9 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 9-1 : Suivi de l'état de conservation des pelouses à Flouve et Canche • Mesure 9-2 : Suivi de la régénération des hêtraies sèches • Mesure 9-3 : Suivi de la régénération des Genévriers thurifères • Mesure 9-4 : Suivi de la dynamique des prairies de fauche • Mesure 9-5 : Suivi de la dynamique végétale après débroussaillage et brûlage • Mesure 9-6 : Etude de la variabilité génétique du Pin à crochet • Mesure 9-7 : Suivi de la population de Tétrasyre • Mesure 9-8 : Suivi de la population de Loup

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est donc structurée suivant les missions ci-dessus.

2 Gestion des habitats et espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

La prise en charge de l'animation de sites Natura 2000 par le S3M est intervenue à un moment particulier : la période charnière entre deux programmations FEADER, sur fond de transfert de gestion de ce programme européen de l'Etat à la Région.

De fait, le retard de la mise en place de la programmation 2014-2020 a entravé la mise en oeuvre par l'animateur des outils Natura 2000, tel que précisé ci-dessous. Le travail d'animation réalisé au cours de l'année 1 a permis dans un premier temps d'envisager diverses contractualisations à partir de 2015. Cependant, à ce jour, si le dispositif se dessine, les modalités concrètes (par exemple les documents Cerfa) restent encore indisponibles.

Durant les six premiers mois de l'année 1 initiée par le S3M, l'animateur s'était attaché à réunir les conditions pour préparer des contrats : appropriation du dispositif Natura 2000, rencontres avec les responsables des contrats à la DDT, rencontres avec les différents acteurs du territoire (élus, forestiers, éleveurs, etc), identification et visite des habitats naturels et habitats d'espèces, etc.

Pour rappel, un premier dossier de contrat présenté à la DDT en janvier 2014 avait été "gelé" du fait de l'année de transition du dispositif de gestion du FEADER.

Depuis, la démarche auprès de potentiels bénéficiaires a été mise entre parenthèses en attendant les modalités du dispositif renouvelé.

2.2 Animation des MAEC

Le site Natura 2000 est caractérisé par un élevage dynamique. Les Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) sont ainsi un outil privilégié pour l'action sur ce territoire.

L'année 2015 étant l'année de renouvellement du dispositif, l'animateur a été fortement impliqué avec 59 journées de travail (40,55%).

2.2.a Elaboration du PAEC

Dans le cadre du renouvellement du programme FEADER, et du passage de sa gestion de l'Etat à la Région, un Plan agro-environnemental climatique a été élaboré. Un PAEC est caractérisé de la manière suivante :

- il s'applique à un "territoire" (au-delà d'un seul site Natura 2000)
- il décline les enjeux de gestion retenus par la Région (biodiversité, herbe, eau, DFCI...)
- il précise les MAEC auxquelles pourront prétendre les bénéficiaires
- il donne un cadre budgétaire sur le temps de la programmation

Le S3M s'est positionné comme opérateur d'un PAEC, en partenariat avec le Syndicat mixte de défense des berges de l'Asse (SMDBA) et le CERPAM, sur la base de 4 sites Natura 2000. Deux enjeux ont été retenus : enjeu "biodiversité" sur les sites Natura 2000, animé par les animateurs des sites, et enjeu "herbe" sur la totalité des zones d'alpage des communes dont une partie du territoire est situé en site Natura 2000, animé par le CERPAM.

21 MAEC ont été définies à partir de la liste nationale des "engagements unitaires", chaque MAEC étant une combinaison d'EU.

Concernant ce site Natura 2000, les MAEC répondent principalement aux objectifs suivants du Docob, dans l'ordre de priorité :

- maintien des milieux ouverts (soutien au pastoralisme, débroussaillage, ré-ouverture de milieu)
- maintien des prairies de fauche (et retard de fauche)
- entretien des ripisylves et de la qualité des eaux

La coordination du PAEC et le lien avec la Région ont été assurés par Ambroise Mazal. A noter que l'élaboration des PAEC par les opérateurs en général a été laborieuse et fortement chronophage.

2.2.b Contractualisation des MAEC

Depuis la reprise de l'animation du site par le S3M, l'animateur a donc cherché à identifier et visiter les zones pastorales, à s'approprier les enjeux des problématiques locales de l'interaction habitats naturels/gestion pastorale, à rencontrer tous les éleveurs ou groupements pastoraux ayant déjà contracté des MAET, et à identifier et rencontrer les éleveurs restés hors du dispositif ou nouveaux sur le territoire.

Pour rappel, 14 contrats avaient été contractualisés par l'ONF entre 2006 et 2010.

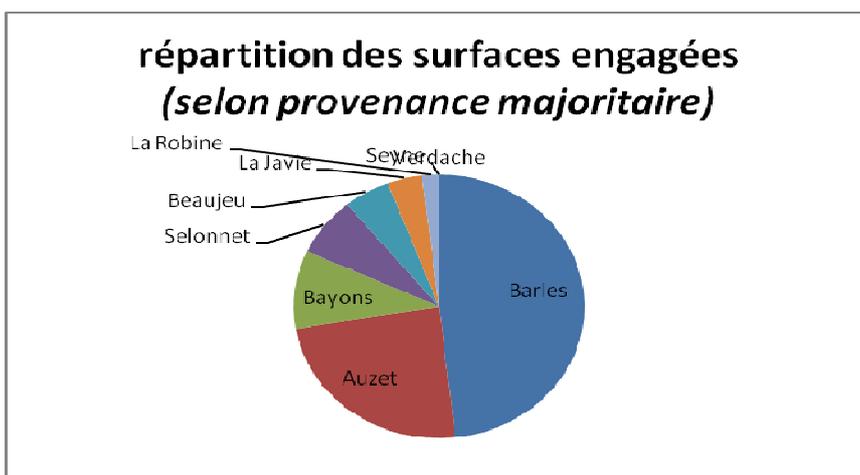
Au 15 juin 2015 (date-limite du dépôt des dossiers sur Telepac), **23 exploitants** ont déposés leurs dossiers (soit +64%). Une surface totale de **2455,20 hectares** est concernée par la contractualisation de ces MAEC, qui mobilise un montant financier de 191 400 euros par an soit **957 000 euros** pour la période de 5 ans des contrats.

A noter que l'animateur a instruit au cours du premier semestre 2 autres dossiers complets mais les exploitants ont au dernier moment fait part de réserve : la discussion se poursuivra pour un éventuel dépôt en 2016. 6 exploitants ont également fait part de leur intérêt à contractualiser une MAEC, mais les contraintes de délai n'ont pas permis une instruction de leur dossier : celle-ci pourra survenir pour un dépôt en 2016. Enfin, 1 exploitant ayant contractualisé une MAET n'a pas souhaité renouveler une MAEC cette année : la discussion se poursuivra pour un éventuel dépôt en 2016.

2.2.c Quelques caractéristiques des MAEC contractualisés

Répartition géographique des surfaces

répartition géographique des exploitants	
Barles	1183,61
Auzet	591,14
Bayons	236,05
Selonnet	177,37
Beaujeu	126,29
La Javie	95
La Robine	45,74
Seyne	0
Verdache	0



NB : les illustrations ci dessus permettent de pointer le poids des communes en termes de surfaces dédiées au pastoralisme. Les surfaces indiquées sont toutefois inexactes car rattachées soit au siège d'exploitation soit à la commune où l'exploitation est majoritairement présente. Exemple : le GP Mélèzes de Blayeul est à cheval sur les communes de Barles et Verdache, mais son siège est situé à Barles.

Répartition de la surface engagée par action

répartition par action		
action	surface	nbre exploit
plan de gestion pastorale	1725,3	19
création de sous-bois	15,35	9
ré-ouverture	11,7	5
maintien ouverture	123,52	15
retard de fauche	79,4	8
entretien ripisylve	915m	1
zéro phyto	0,21	1
SHP (seul)	636	3

A l'exception de trois groupements pastoraux qui ne disposent d'une MAEC engagée qu'en Système herbager pastoral (SHP, pour 636 ha), l'ensemble des éleveurs sont engagés dans un plan de gestion pastoral, pour une surface de 1725 ha. A noter que au sein de ces plan de gestion, deux exploitants feront l'objet d'un retard de pâturage (105 ha) en faveur de la reproduction du tétra-lyre.

Par ailleurs, 18 exploitants engagent des travaux de restauration des pelouses : action de création de sous-bois (15,35 ha), de ré-ouverture de milieu (11,70 ha) ou de maintien de l'ouverture (123,52 ha).

Concernant les surfaces fauchées, 8 exploitants s'engagent dans du retard de fauche, pour une surface de 79,40 ha.

Enfin, le seul maraîcher présent sur le site, en bord de cours d'eau comportant un habitat et des espèces de l'annexe II, s'engage sur une action d'entretien de ripisylve (915 m de Galerie d'Aulnaie blanche) et "zéro phyto" (0,21 ha).

2.3 Animation de la charte Natura 2000

Si une Charte a bien été élaborée en année 1 d'animation, et adoptée lors du Copil du 22 juillet 2014, aucune action de promotion et/ou d'animation n'a été engagée, en raison de l'absence de sollicitation d'un éventuel bénéficiaire, et conformément aux recommandations des services de l'Etat en PACA.

2.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Une opportunité de mobilisation de reliquat budgétaire FEADER de 25 000 euros avait pu être saisie auprès de la DREAL, en octobre 2013 par M MAZAL pour la réalisation d'une étude complémentaire (à l'échelle des trois sites animées par le S3M) sur les chiroptères forestiers et coléoptères sapro-xylophages (cf partie 4). Les résultats de cette étude seront présentés le 10 Juillet 2015 lors de la réunion du COPIL du site.

Par ailleurs, une enveloppe de 1 770 euros a été acquise auprès du Conseil général 04 pour permettre au S3M de monter un projet de sensibilisation du grand public sur les chiroptères et afin de diffuser les résultats de l'étude évoquée ci-dessus. Cette exposition est en cours de réalisation et devrait être prête à l'automne 2015.

Un projet d'exposition Natura 2000 a été monté en collaboration avec le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse. La réalisation de panneaux d'information a ainsi été financée par la mutualisation de l'enveloppe Natura 2000 du S3M et du SMDBA.

2.5 Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée (pas de besoin identifié à ce jour).

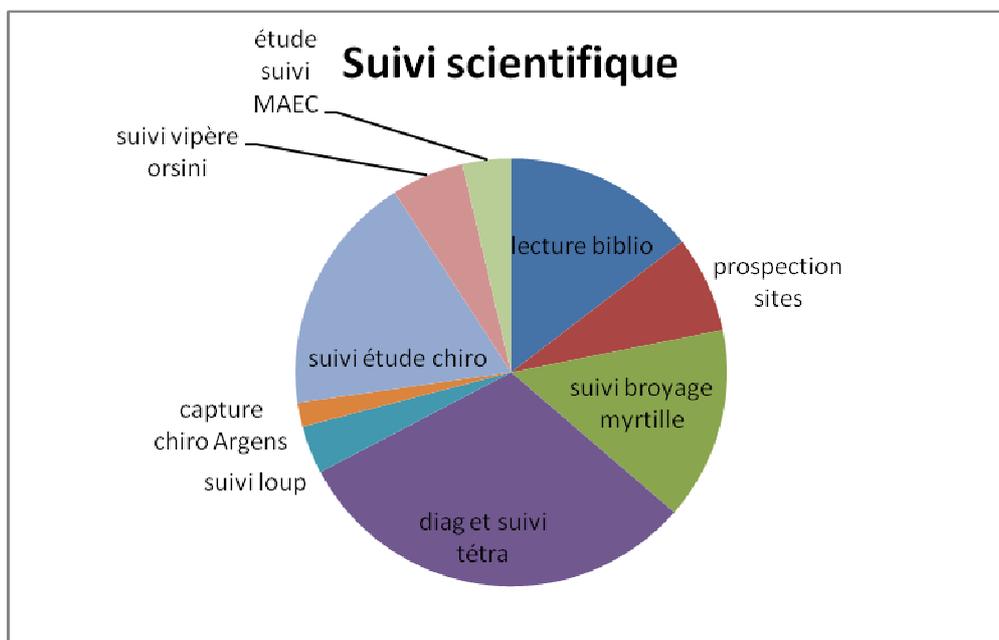
3 Évaluation des incidences des projets

Alors qu'en année 1, 8 projets sur le site avaient été examinés au travers de leurs conséquences potentielles sur les Habitats et les Espèces d'intérêt communautaire (dont seuls 3 projets étaient à strictement parler soumis à "évaluation d'incidence" dans le cadre d'une procédure réglementaire d'autorisation), un seul dossier a fait l'objet d'un porté à connaissance et d'échanges avec l'opérateur : le Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) du Conseil Général 04.

Une seule journée a ainsi été mobilisée (0,69%).

4 Suivis scientifiques et techniques

Les actions relatives au suivi scientifique des habitats et des espèces - y compris la lecture bibliographique et les prospections sur site - représentent 27,5 journées de travail (18,90 %), réparties et décrites comme suit :



Synthèse des suivis scientifiques :

intitulé	partenaires	objectifs, description de l'action	habitat/espèces	conclusions principales	jours consacrés
Suivi botanique post-broyage de lande à myrtilles (suivi action MAET)	Bernard Overall, IUT Environnement de Digne	à la suite de MAET "broyage de lande à myrtilles" en 2008, traitement des données du suivi annuel de la flore	landes à myrtilles, pelouses naturelles	dynamique de reconquête des pelouses satisfaisante, avec un retour progressif de certaines espèces caractéristiques et/ou remarquables	4
Inventaire des chiroptères et recherche de vieux boisements	Asellia écologie (R. Colombo)	Suivi de l'inventaire et cartographie complémentaires aux données initiales du site (2002)	chiroptères, coléoptères saproxylophages, prioritairement DH2 et forestiers	Confirmation de nouvelles espèces et nouvelles localisations, et d'absence de deux espèces du FSD. Zones de sénescence identifiées. Cf Rapport final.	5
Diagnostic et suivi Tétralyre	OGM, ONCFS	suivi annuel de la reproduction (chien d'arrêt) + diagnostics d'habitat d'hivernage et de reproduction	tétralyre	Identification de contraintes avec les activités sportives hivernales. Identification d'action MAEC pour favoriser la reproduction.	8,5
Suivi Loup	ONCFS	prospection de traces et indices	loup	Identification d'indices (crottes) confirmés	1
Suivi Vipère d'Orsini	CEN PACA/Life	prospection sur site aménagé	vipère d'Orsini	La mue identifiée il y a 10 ans ne semble pas représentative d'une présence avérée !	1,5
Elaboration d'appel d'offre pour suivi du retard de fauche et ouverture (MAEC)		Recours à un consultant pour un suivi flore des MAEC retard de fauche et ouverture de milieu	Prairies de fauche de montagne	Action suspendue car budget indisponible	1
Collecte et traitement des infos SIG sur habitats et espèces	IUT Digne (stagiaire)	Emploi d'un stagiaire (4 mois) pour collecter, traiter et systématiser les données SIG. Production de cartographies	Habitats et espèces de la Directive HFF et d'intérêt patrimonial	Production de couches shape et de cartes (fin du stage au 24 juillet 2015)	/

Enfin, il convient de rappeler que le présent site est un des premiers du département à avoir été proposé au classement comme Site d'intérêt communautaire à la Commission européenne. De fait, les inventaires initiaux ont été réalisés entre la fin des années 1990 et 2002, soit il y a plus de 12 ans. Ce laps de temps induit une évolution des habitats, et supposerait une mise à jour à la fois de la désignation même des habitats (donc de la cartographie), mais aussi de leur état de conservation. De même, l'évolution des techniques d'inventaires comme l'amélioration des connaissances de l'écologie de plusieurs espèces permettrait d'affiner les inventaires, comme le démontrent les résultats de l'étude sur les chiroptères (nouvelles espèces et nouvelles localisations confirmées).

Dans le cadre de la nouvelle programmation FEADER, et sous condition de crédits suffisants, une mise à jour serait pertinente.

5 Information, communication, sensibilisation

Ce champ d'activité a mobilisé 18,5 journées (12,71%), dont près de la moitié consacrées à la vie du réseau.

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

Pour rappel, le Syndicat mixte n'avait pas jusqu'en 2013 pas de politique ni de compétences techniques sur la communication : tout restait donc à construire, et les actions décrites ci-dessous restent en partie à développer ou compléter.

5.1.a Refonte du site internet

En année 1, et suite à la formation par l'ATEN de la chargée de mission Natura 2000 dédiée à la communication pour l'ensemble du Syndicat mixte, un site internet avait été créé. Cependant, la reprise par le S3M de la gestion du Geopark a conduit à changer de serveur (celui de l'ATEN étant exclusivement dédié à Natura 2000) afin de traiter d'autres sujets.

L'adresse du nouveau site est la suivante : <http://syndicat-mixte-monges.fr/index.html>

Les informations sur les trois Natura 2000 y est disponible.

5.1.b Rédaction d'articles d'information dans les bulletins municipaux

Une communication à destination des 9 mairies du site sur les outils/contrats Natura 2000 dans le cadre du nouveau dispositif FEADER avait été envisagée fin 2014. En raison des incertitudes sur les modalités concrètes de ce nouveau dispositif, ce projet n'a pas été mené à bout.

Il est par contre prévu d'adresser aux 9 mairies du site un bilan et une proposition d'article (à insérer dans les bulletins municipaux et/ou tableau d'affichage) sur le bilan des MAEC sur le site et au sein des communes, ainsi que sur les résultats de l'étude sur les chiroptères.

5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Dans le cadre de la prise de poste de l'animateur et de la reprise de l'animation du site par le S3M, après plus d'un an et demi de vacance suite à la fin du contrat d'animation de l'ONF, l'animateur est allé durant l'année 1 à la rencontre de l'ensemble des acteurs (élus, administrations, acteurs associatifs ou institutionnels, éleveurs et groupements). Au cours de l'année 2, des relations régulières plus ou moins intenses selon la pertinence du sujet et du moment, ont été maintenues, sans que ne survienne d'autre partenaire éventuel.

5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Aucune réunion publique d'information n'a été organisée (au profit de rendez-vous bilatéraux).

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

2 journées ont été consacrées à des réunions ou manifestations sur le territoire organisées par les acteurs suivants : Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (conclusion des actions du contrat de rivière, dont le Bès sur le site), Association foncière pastorale d'Auzet, Fête de la Nature (coordonnée par FNE : cf. Annexe 4).

5.5 Communication / Animation auprès des scolaires

2 interventions ont été organisées avec deux classes du groupe scolaire de Selonnet, réalisées par la chargée de mission du S3M dédiée à la communication et la sensibilisation au patrimoine naturel du site, avec comme point d'entrée l'écologie du Téra-lyre. Ces interventions ont donné lieu à la production d'une plaquette (cf Annexe 5).

5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site

9 journées ont été consacrées à la vie du réseau - dont la formation - de la façon suivante :

événement	lieu	dates	rôle animateur	appréciation/commentaires	temps
Assises de la Biodiversité	Marseille	3 juillet	participant	Découverte de la stratégie régionale Biodiversité	1
CRAEC	Marseille	25 septembre	participant	Premiers éléments très sommaires sur le nouveau dispositif MAEC	1
formation écologie et identification des Lépidoptères	Jardin des papillons, Digne	21, 24 avril	participant	apprentissage technique	1
formation dispositif "prairies fleuries"	Carmejeane	20 avril	participant	apprentissage technique	1
formation diagnostic habitat de reproduction Téra	Terrain, Prads	2, 4, 8 juillet	participant	apprentissage technique avant reproduction de la méthode	3
Formation "dialogue territorial"	Aix	30, 31 octobre	participant	apprentissage technique avant reproduction de la méthode	2

A noter que ni la DREAL ni la DDT n'ont organisées de journée d'échange du réseau d'animateurs Natura 2000 au cours de l'année 2 d'animation du site.

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

3 journées (2,06%) ont été consacrées à la cohérence des politiques publiques, auprès du SMAB (action d'entretien de la ripisylve), du Conseil général (élaboration du PDESI), et du CRPF (plans simples de gestion).

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Un Copil a été organisé le 25 juillet 2014, au terme de la première année d'animation, afin de présenter le bilan d'animation et les perspectives pour l'année 2.

7.1.b. Animation de groupes de travail

2 réunions ont été convoquées, d'une demi-journée chacune :

- 10 octobre pour discuter des actions du S3M à inscrire dans le budget Natura 2000
- 13 février pour discuter du partenariat autour du PAEC et de l'élaboration des MAEC, avec SMDBA et CERPAM.

7.1.c. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

3 journées ont été consacrées à des réunions avec les services de l'Etat, essentiellement la DDT.

Cependant ces temps formels de réunion ne rendent pas compte de l'intégralité des échanges et discussions (de vive voix, par mail ou téléphone) avec les services de l'Etat sur les différents dossiers concernant l'animation du site.

Les services concernés sont essentiellement la DDT (services traitant des thématiques suivantes : MAET, équipements pastoraux, loup, forêt, eau, évaluation des incidences, gestion des contrats Natura 2000,...), l'ONF et l'ONCFS.

7.2 Gestion administrative et financière

28,5 journées ont été consacrées à la gestion administrative et financière. Sont concernées les types d'actions suivantes :

- suivi des activités d'animation.
- montages administratifs et financiers pour l'animation du site,
- recrutement ou encadrement de stagiaires ou collaborateurs,
- ingénierie financière (élaboration de marchés publics ou appel d'offres, sélection des prestataires...)

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Cette action, qui serait utile et pertinente pour le présent site dont le Docob a aujourd'hui une dizaine d'année, est suspendue momentanément sur instruction du Ministère de l'écologie. Comme mentionné lors du dernier bilan d'animation, il serait souhaitable d'amorcer cette action en année 3 de l'animation.

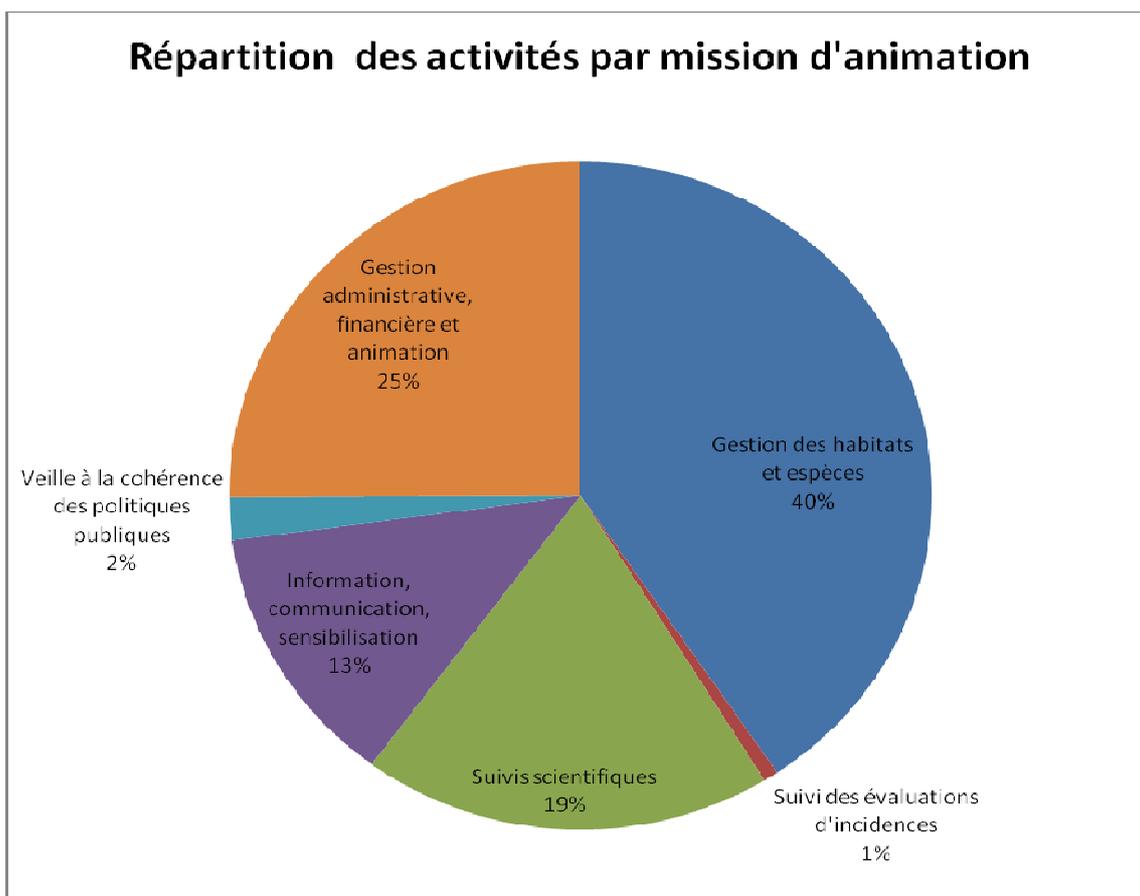
8 Synthèse

8.1 Répartition par mission d'animation

Le bilan de l'année écoulée révèle le temps de travail (65% d'ETP) dédié à chacune des grandes missions d'animation tel que ci-dessous :

Missions d'animation	Jours	%
Gestion des habitats et espèces	59,0	40,55

Suivi des évaluations d'incidences	1,0	0,69
Suivis scientifiques	27,5	18,90
Information, communication, sensibilisation	18,5	12,71
Veille à la cohérence des politiques publiques	3,0	2,06
Gestion administrative, financière et animation	36,5	25,09
total	145,5	100,00



Cette répartition appelle les commentaires suivants :

- Les mesures de gestion sont essentiellement liées à la construction du PAEC et la contractualisation des MAEC. En cette année de relance du dispositif, la part consacrée est naturellement conséquente.
- Le suivi des évaluations d'incidence est faible, du fait que le travail a été fait en année 1 pour les manifestations régulières, et en l'absence de nouvelle manifestation conséquente.
- Le suivi scientifique correspond à une part souhaitable pour une prise en compte de l'état de conservation des habitats et des espèces, et pour une connaissance du site en général.
- L'information/communication/sensibilisation a été marquée par des actions de formation, et de rencontres des partenaires. Les actions dirigées vers les acteurs ou le grand public pourra être renforcée en année 3.
- La gestion administrative et financière est sensiblement identique à celle de l'année 1, et semble constituer un rythme de croisière.

8.2 Bilan et perspectives

L'année écoulée a permis à l'animateur une appropriation des caractéristiques du site, des enjeux de gestion des différents habitats et espèces, et d'aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs du site. Par ailleurs, les prises de contacts et visites de terrain ont permis, après presque deux ans de vacances d'animation, de remettre l'animateur et le dispositif de gestion Natura 2000 au coeur du jeu d'acteurs.

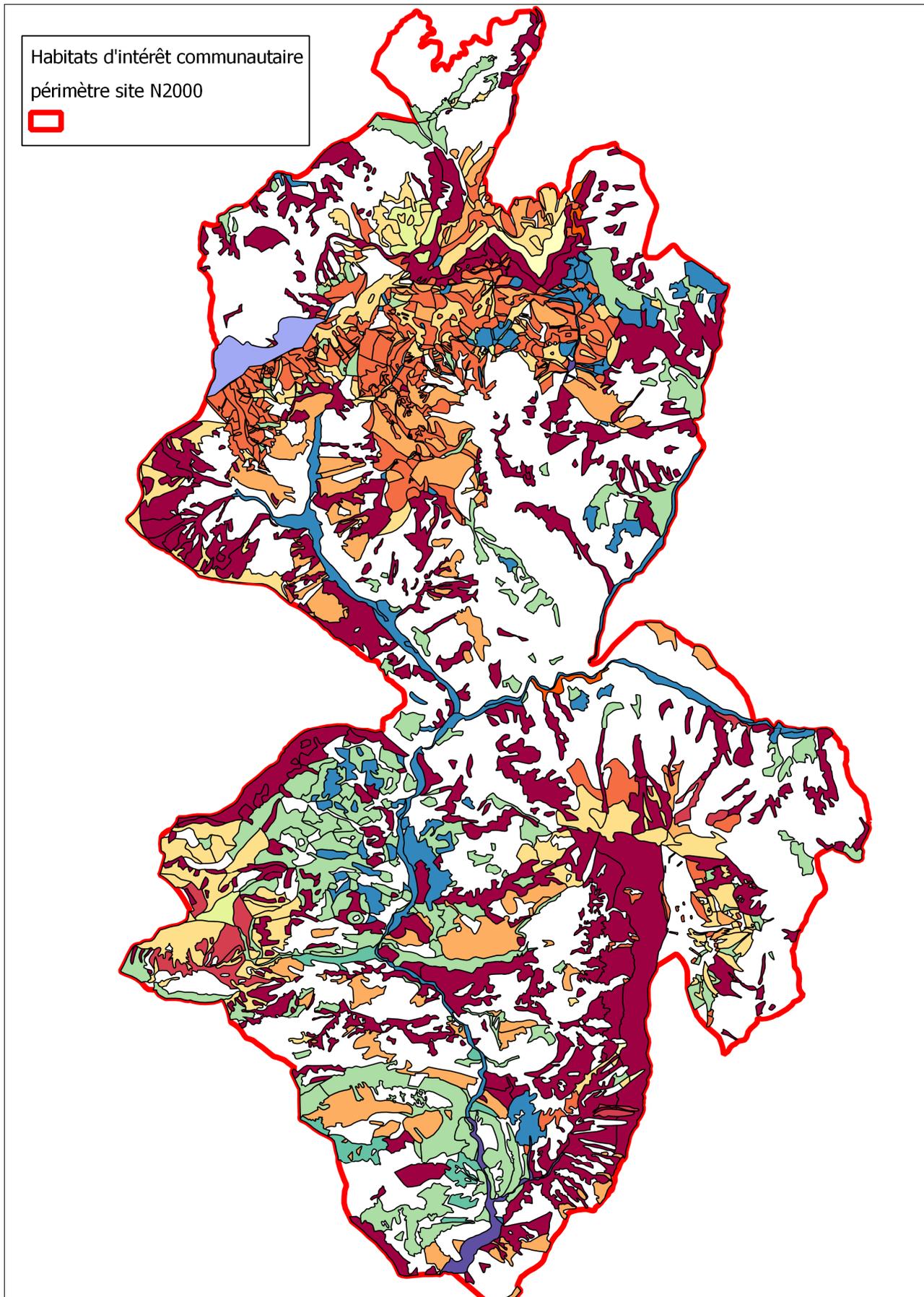
L'année 3 d'animation devrait se caractériser vraisemblablement par :

- le lancement de contrats Natura 2000 sur le territoire, sur la base du travail préalable déjà esquissé avec les acteurs concernés
- le suivi des MAEC, notamment sur la réalisation des chantiers de restauration de pelouses, afin de veiller au respect des cahiers des charges
- Un effort accru de communication et sensibilisation auprès des différents acteurs et du grand public (meilleure utilisation des outils, organisation de réunions publiques), notamment autour du thème des chauve-souris comme porte d'entrée sur le dispositif Natura 2000
- Une poursuite des efforts de suivi scientifique encore plus ciblés sur des espèces ou habitats spécifiques, sur la base du travail de collecte des données et de traitement cartographique réalisé cette année par un stagiaire

Annexe 1 : Les habitats d'intérêt communautaire

CODE EUR27	Prio EUR	HABITAT
		Habitats d'eaux douces
		Eaux courantes
3240		Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>
		Landes et fourrés tempérés
4060		Landes alpines et boréales
4090		Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux
		Fourrés sclérophylles (matorrals)
		Fourrés subméditerranéens et tempérés
5110		Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)
5130		Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
		Matorrals arborescents méditerranéens
5210		Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.
		Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles
		Pelouses naturelles
6110	*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alysso-Sedion albi</i>
6170		Pelouses calcaires alpines et subalpines
		Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement
6210	*	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)
6230	*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
		Pelouses mésophiles
6510		Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
6520		Prairies de fauche de montagne
		Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais
		Bas-marais calcaires
7230		Tourbières basses alcalines
		Habitats rocheux et grottes
		Éboulis rocheux
8120		Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)
8130		Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
		Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique
8210		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
8220		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
		Forêts
		Forêts de l'Europe tempérée
9150		Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>
9180	*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
		Forêts méditerranéennes à feuilles caduques
92A0		Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>
		Forêts de conifères des montagnes tempérées
9430	*	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)

Annexe 2 : cartes des habitats d'intérêt communautaire (répartition et diversité)



Annexe 3 : Les espèces d'intérêt communautaire

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT
POISSONS			
1131	Leuciscus souffia	Blageon	résidence
1163	Cottus gobio	Chabot	résidence
REPTILES			
1298	Vipera ursinii	Vipère d'Orsini	résidence
INVERTEBRES			
1083	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	résidence
1084	Osmoderma eremita	Pique-prune	résidence
1088	Cerambyx cerdo	Grand Capricorne	résidence
1087	Rosalia alpina	Rosalie des Alpes	résidence
1065	Euphydryas aurinia	Damier de la Succise	résidence
1075	Graellsia isabellae	Isabelle de France	résidence
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	résidence
MAMMIFERES			
1303	Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	Reproduction
1307	Myotis blythii	Petit Murin	Reproduction
1316	Myotis capaccinii	Murin de Capaccini	Concentration
1352	Canis lupus	Loup	résidence
1323	Myotis bechsteinii	Murin de Bechtein	Concentration
1310	Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreiber	Concentration
PLANTES			
1474	Aquilegia bertolonii	Ancolie de Bertoloni	résidence

Annexe 4 : participation à la manifestation Fête de la Nature 2015

20 MAI 2015

**Randonnée découverte du
paysage géologique des
Alpes du Sud**

**13h30 au hameau d'Esclangon
(accès par la D900A), 6km Aller- Retour,
dénivelé 450m**

**Balade de 3h accessible à tous, découverte de la
diversité végétale et géologique
Visite par Jean-Simon Pagès géologue et
Ambroise Mazal chargé de mission Natura 2000**

Événement organisé
dans le cadre des Fêtes
de la Nature

En partenariat avec: Géoparc
de Haute-Provence,
Musée Promenade,
Syndicat mixte du massif des
Monges

Fête de la
Nature
www.fetedelanature.com

NATURA 2000

Géoparc
de Haute
Provence

Annexe 5 : dépliant produit à l'issue du travail pédagogique avec la classe de Selonnet, sur le Tétra-lyre

Page 1:



Le Tétras lyre (*Tetrao tetrix*), un oiseau sédentaire. C'est un Galliforme qui vit dans les Alpes. Il a une envergure de 65 à 80 cm. Le mâle est bien différent de la femelle.

Le Male (coq) mesure 60 cm. Son poids moyen : 1,3 kg. Il est noir avec des reflets bleus et ses ailes sont brun noir avec une petite barre blanche. Le dessous des ailes et de la queue sont blancs. Son nom vient de sa queue qui se termine en forme de lyre. Il a une caroncule rouge au dessus de l'œil.



La Femelle (poule) mesure 50 cm et pèse environ 950 g. Elle est brune et roussâtre barrée de noir, de blanc et de gris. La queue est légèrement fourchue.

Le Tétras lyre ne s'enfonce pas dans la neige car il a des écailles aux doigts des pattes.

Le Tétras lyre peut vivre 6 à 9 ans. Il est présent en Europe depuis au moins 100 000 ans.

Des dangers menacent le Tétras lyre. Natura 2000 gère des mesures de protection. Les super prédateurs (loup, aigle, homme), les prédateurs (fouine, renard...) sont régulés par un plan de gestion de chasse.



Les activités de loisirs en hiver dans les stations de ski peuvent déranger ou tuer le Tétras lyre.

On met des ressorts ou des flotteurs sur les fils et câbles des remontées mécaniques.

On avertit et sensibilise les skieurs et les randonneurs en mettant des panneaux d'informations, des banderoles pour fermer une zone.



Ce dépliant est aussi pour informer et sensibiliser.

Réalisation octobre 2014

École de Selonnet, élèves CE2-CM1

Tycia Amoros, Estelle Aubert, Vincent Brun, Manuel Dussap, Sarah Duval, Léna Ferré, Obeline Gétraud-Munari, Lilian Isoard, Julia Margailan, Maxence Tron

Animation, sensibilisation : Natura 2000 Gaëlle VIALATE



Site Natura 2000 Montagne de Val Haut, Clues de Barles, Clues de Verdaches

Animateur du site : Anbroise Hazel
anbroisehazel@gmail.com
Interventions en classes : Gaëlle Vialate
vialategaelle@gmail.com

Financement : Communauté de Communes du Pays de Seyne, dans le cadre du PEL : action « Découverte du livre documentaire ».

Le Tétras lyre



École de Selonnet



Page 2:

Au cours de son cycle de vie, le Tétras lyre change d'habitat. Au printemps les mâles paradent sur des espaces dégagés : les leks. Là, les femelles viennent choisir un partenaire. Après les accouplements en mai, les femelles pondent sur le sol, dans des brindilles. Les petits quittent le nid et restent avec leur mère jusqu'à l'automne. L'hiver les Tetras s'enfouissent dans la neige pour se protéger du froid et des prédateurs.



Parades Mars avril



Accouplements Avril mai



Hiver Hivernation en forêt igloo

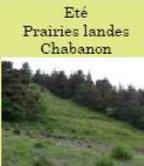
Printemps Lisières Replats Leks



Pontes Couvaision juin



Automne Landes à myrtilles



Été Prairies landes Chabanon

Éclosions juillet



Élevage des jeunes

